

Été 2026 – N° 169

Troistorrents – Morgins

INFORMATION

La Foilleuse 

REPORTAGE

Dans les pas du secteur Sport et loisirs

▶ 18 – 19

COMPTES 2025

Présentation
et commentaires

▶ 10 – 12

PORTRAIT

Freddy Claret, bénévole
au grand cœur

▶ 23



Votre journal communal fait peau neuve

Par Corinne Cipolla, présidente

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous tenez dans vos mains la nouvelle formule de votre journal communal. Mieux structuré, moderne et aéré, ce nouveau graphisme est pensé pour vous permettre d'accéder facilement aux informations essentielles. Autre amélioration : une distinction plus nette entre les sujets émanant de la Commune et de la Bourgeoisie et ceux consacrés à la vie locale et associative.

Rendez-vous deux fois par an

Cette évolution de la forme s'accompagne également d'un changement dans la fréquence. Désormais, le journal paraît deux fois par année au lieu de quatre, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses communes. Ce choix permet de disposer de davantage de temps pour concevoir les éditions et d'alléger la charge de travail des personnes impliquées dans leur réalisation, tout en maîtrisant nos coûts.

Le journal continuera de relayer la vie des associations locales ainsi que l'actualité des partenaires touristiques et économiques. Le comité de rédaction se réserve toutefois le droit d'adapter les contenus afin qu'ils s'intègrent harmonieusement dans cette nouvelle formule. Par ailleurs, le rythme de publication du magazine communal restera aligné sur les principales échéances de la vie communale, notamment la présentation des budgets et des comptes ainsi que les invitations aux assemblées primaires.

Si la forme évolue, la mission du Conseil demeure : vous informer de manière régulière, proactive et transparente, conformément aux engagements pris dans le cadre du Plan directeur communal. Outre le journal, plusieurs outils de communication

sont à votre disposition, comme notre site web, nos pages Facebook et LinkedIn et les moments d'échange que constituent nos assemblées primaires ainsi que les soirées d'information.

Des finances communales solides

Dans cette édition, nous vous présentons les comptes communaux et bourgeoisiaux 2025 (lire en page 10, 11 et 12). Les résultats sont positifs avec, pour la Commune, un bénéfice de plus de 700'000 francs après attribution de 950'000 francs à la réserve de politique budgétaire – un fonds pour faire notamment face à d'éventuels futurs déficits – et une marge d'autofinancement de plus de 4 millions de francs.

Si ces bons chiffres s'expliquent en partie par des rentrées fiscales supérieures aux attentes et des investissements reportés, cette situation est aussi le fruit d'une gestion rigoureuse des dépenses dans l'ensemble des services communaux. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil et l'ensemble du personnel communal pour leur implication et leur sens des responsabilités. Les efforts doivent être poursuivis pour garantir à la Commune une situation financière solide lui permettant de faire face aux investissements à venir.

Autre point fort de ce numéro : notre dossier consacré aux constructions. Si vous êtes propriétaire et que vous envisagez des travaux, même légers, je vous invite à le découvrir. Depuis le 1^{er} janvier 2026, de nouvelles dispositions cantonales sont entrées en vigueur en Valais afin de simplifier plusieurs démarches administratives dans ce domaine.

Bonne lecture !



« Si la forme évolue, la mission du Conseil demeure : vous informer de manière régulière, proactive et transparente, conformément aux engagements pris dans le cadre du Plan directeur communal. »

Corinne Cipolla
Présidente



Retour sur une année 2025 dynamique

Quinze jeunes de la classe 2007 ont répondu à l'invitation officielle du Conseil communal pour célébrer leur promotion civique le 14 novembre dernier. Ils étaient accompagnés de 28 nouveaux habitants parmi les 152 personnes installées à Troistorrents en 2025 et invitées à cette soirée.

Pour la Commune, l'exercice 2025 s'est officiellement terminé en juin, par la présentation des comptes à l'assemblée primaire. L'occasion de revenir brièvement sur une année riche en projets, en rencontres et en temps forts pour la vie communale.

Une nouvelle législature bien lancée

En ce début de législature, le Conseil communal s'est réuni à 34 reprises pour un total de 723 points traités. En parallèle, il a invité la population à deux rendez-vous importants, en plus des traditionnelles assemblées primaires : une soirée d'information consacrée aux nouveaux règlements sur l'eau potable et les eaux usées et une présentation du Plan directeur 2040 et du programme de législature 2025-2028.

Une population en constante hausse

Comme les années précédentes, la population a poursuivi sa progression. Au 31 décembre 2025, la commune comptait 5112 habitants, dont 886 à Morgins, soit 64 habitants de plus qu'en 2024. Il y a un siècle, la commune comptait 1705 habitants : la population a ainsi triplé en 100 ans. L'année a également été marquée par 15 naturalisations et par la promotion civique de 45 jeunes.

Une terre d'événements et de convivialité

L'année a aussi été rythmée par de nombreux temps forts. Deux championnats du monde ont mis à l'honneur l'esprit sportif, convivial et attaché à son terroir de notre station de Morgins : les championnats du monde de ski-alpinisme et les championnats du monde de la raclette.

Du côté de Troistorrents, la Journée des communes de la Foire du Valais a réuni la population de la vallée d'Illicz autour d'un apéritif géant, avant que les 4 fanfares de la vallée ne défilent ensemble, pour la première fois, dans les rues de Martigny, en direction du stand d'hôte d'honneur de Région Dents du Midi.

À cela se sont ajoutées les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année par les sociétés locales. Autant d'occasions de rencontres et de moments de convivialité qui contribuent à la richesse et au dynamisme de notre commune.

Convocations aux assemblées primaires



Assemblée primaire municipale

Lundi 15 juin 2026 à 19h00, salle polyvalente de Troistorrents



Assemblée primaire bourgeoisiale

À la suite de l'assemblée primaire municipale, salle polyvalente de Troistorrents

**Ordre du jour
et documents**



De nouveaux visages à la tête de notre administration

Arnaud Schaller
Secrétaire communal
à partir du 17 août

Après un CFC d'automaticien et une maturité professionnelle, Arnaud s'est orienté dans le management et la gestion d'entreprise. Ses compétences, renforcées notamment par un Executive Master of Business Administration (eMBA), lui ont permis d'accéder à des fonctions dirigeantes. Il a été directeur de l'AVALEMS (l'association faitière des EMS valaisans), puis a rejoint Hydro Exploitation en tant que responsable de l'administration et des finances, avant de devenir directeur du développement et des partenariats.

Outre des compétences en gestion de crise, relations publiques et communication, Arnaud a démontré sa capacité à conduire des équipes pluridisciplinaires, piloter des unités administratives et de support et gérer des projets complexes dans des domaines variés. Son profil saura offrir un soutien au Conseil communal et à nos services face aux défis à venir.

Michaël Gay
Chef du service Équipements
et infrastructures depuis le 1^{er} mai

Investi et rigoureux, Michaël a effectué son parcours professionnel dans le domaine technique. Titulaire de deux CFC ainsi que des brevets fédéraux de thermiste et d'exploitant de station d'épuration, et fort de nombreuses années d'expérience auprès de CIMO (Compagnie industrielle de Monthey), dont 7 ans comme chef d'exploitation de la STEP mixte, il saura mettre ses compétences au profit des services techniques de notre Commune.

Grâce à son expérience en conduite du personnel et en gestion de projets ainsi qu'à sa parfaite connaissance du territoire communal, il dispose de toutes les compétences pour mener à bien les différents projets en cours et à venir sur le territoire communal et assurer une coordination efficace des équipes de près de 30 collaborateurs.

Anne Perrier
Cheffe du service Affaires sociales,
enfance, culture et sport
depuis le 1^{er} février

Après un début de carrière dans l'informatique, la curiosité d'Anne l'a portée vers la gestion d'équipe, la gestion de projets et l'organisation. Forte d'expériences dans les domaines de la culture et de la cohésion sociale, dont elle apprécie la diversité et la richesse des sujets, Anne se réjouit de mettre ses compétences au service de la Commune de Troistorrents.

Son parcours, tant dans le secteur social que dans les services publics, notamment auprès de l'administration communale de Conthey ainsi que comme conseillère communale à Saxon, et ses nombreuses formations, dont un brevet fédéral de spécialiste en conduite d'équipe, lui confèrent une connaissance accrue des enjeux des Communes ainsi qu'une solide expérience, indispensable au bon fonctionnement de son service qui compte près d'une quarantaine de collaborateurs.

Merci !

Après plus de 25 années au sein de notre administration communale, **Caroline Savioz**, secrétaire communale adjointe et cheffe du service Affaires sociales, enfance, culture et sport, a pris sa retraite en avril dernier. Reconnaisants d'avoir pu compter sur ses compétences et son professionnalisme tout au long de ces années, nous lui adressons nos sincères remerciements et lui formulons nos meilleurs vœux pour sa retraite. À la suite de ce départ et d'une redéfinition des tâches liées aux fonctions de secrétaire communal et de secrétaire communal adjoint, **Éric Donnet-Monay**, actuel secrétaire communal depuis 7 ans, et membre de l'administration depuis 15 ans, a souhaité mettre ses compétences au service des tâches incombant au poste de secrétaire communal adjoint. Nous le remercions pour son engagement et lui souhaitons pleine satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.



De gauche à droite : Arnaud Schaller, Michaël Gay et Anne Perrier. © Agence Copilote

Les décisions de décembre 2025 à avril 2026

Horaires et directives pour les chantiers situés en zone touristique durant l'été 2026

Afin de développer et de maintenir un tourisme de qualité durant la saison estivale, le Conseil communal a validé la publication, dans le Bulletin officiel et au pilier public, des horaires et directives pour les chantiers situés en zone touristique du 13 juillet au 17 août 2026. Ils sont destinés à interdire les travaux bruyants dans la station de Morgins à certains horaires et pour une période définie.

Retrouvez les directives relatives aux horaires des chantiers pour l'été 2026 complètes sur le site internet de la Commune.



Reprise du service de repas à domicile par le CMS

Pendant longtemps, la gestion du service de repas à domicile a été assurée par des bénévoles. Ces dernières années, ils bénéficiaient de l'appui du secteur communal des bâtiments. Depuis janvier 2026, ce service est passé dans les mains du CMS de Monthey. Cette nouvelle organisation a permis de garantir le maintien de ce service à long terme et de bénéficier en outre d'une subvention du Canton à hauteur de 70%.



La Commune remercie les bénévoles qui ont mis leur temps à disposition durant plusieurs années pour assurer ce service essentiel.

Installation d'une barrière d'accès au parking de la Tine

À la suite de la dernière alarme incendie au parking de la Tine, plusieurs véhicules sont entrés malgré le feu rouge activé à l'entrée. Ce constat a confirmé que ce dispositif seul n'était pas suffisant pour empêcher l'accès en cas d'urgence, un problème déjà relevé lors des tests de désenfumage réalisés fin 2025. Afin de renforcer la sécurité, le Conseil communal a décidé d'installer une barrière automatique à l'entrée du parking. Les travaux ont été adjugés à l'entreprise Signal SA à Saint-Maurice, pour un montant de CHF 6222,17 TTC.

Engagements

Le Conseil communal valide les engagements suivants :

- Samuel Fornage au poste de collaborateur technique qualifié secteur Sport et loisirs avec une entrée en fonction le 1^{er} avril 2026.

- Maria De Lurdes Martins Leito au poste d'auxiliaire de nettoyage avec une entrée en fonction le 5 mai 2026.
- Léonie Gex-Collet au poste d'apprentie employée de commerce avec une entrée en fonction à la rentrée scolaire 2026.
- Amélia Martenet au poste d'apprentie assistante socio-éducative avec une entrée en fonction à la rentrée 2026.
- Léa Biselx au poste d'apprentie de 2^e année assistante socio-éducative avec une entrée en fonction à la rentrée 2026.

Utilisation de la salle de la Cour pour l'accueil des enfants de l'UAPE sur le temps de midi

À la suite des inscriptions pour la rentrée 2026-2027, la demande d'accueil au sein de l'UAPE dépasse une nouvelle fois les capacités disponibles, notamment pour la période de midi. Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, le Conseil communal a validé l'utilisation de la salle de la Cour pour accueillir certains élèves durant le premier service de midi. Cette solution permettra d'augmenter temporairement la capacité d'accueil, trois jours par semaine dès la rentrée scolaire 2026, tout en maintenant des conditions d'encadrement adaptées.



L'UAPE renforce sa capacité d'accueil à midi dès la rentrée 2026.

Mise à jour de la Planification énergétique territoriale (PET)

La Planification énergétique territoriale (PET) est un outil stratégique permettant d'orienter les choix communaux en matière d'énergie. Réalisée en principe tous les dix ans, la précédente PET datait de 2018. Depuis lors, de nombreuses évolutions ont été observées sur le territoire communal, notamment avec l'augmentation des installations de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques. Le Conseil communal a adjugé le mandat de mise à jour à la société Navitas Consilium SA pour un montant de CHF 45'300.- HT. Cette étude, subventionnée en partie par le Canton, comprendra également une analyse d'opportunité concernant l'extension du chauffage à distance (CAD) de Troistorrens afin d'anticiper au mieux son développement futur, notamment en fonction des projets à venir au centre du village.

Un extrait plus complet des décisions du Conseil est désormais mis en ligne chaque mois sur une page dédiée de notre site internet.



Nouvelles procédures dans le domaine des constructions

© Bernd Dittrich - Unsplash

Depuis le 1^{er} janvier 2026, de nouvelles dispositions cantonales sont entrées en vigueur afin de simplifier certaines démarches administratives dans le domaine des constructions. Aperçu des principaux changements.

Procédure d'annonce remplaçant certaines autorisations de construire

Désormais, pour certains types de travaux de faible importance, il n'est plus nécessaire de déposer une demande d'autorisation de construire. Ces projets peuvent être traités via une procédure d'annonce, plus simple et plus rapide. La procédure d'annonce selon les conditions mentionnées dans l'Ordonnance des constructions (OC) concerne notamment :

- Modification du sol naturel, art. 20 OC ;
- Pompes à chaleur, art. 22 OC ;
- Renouvellement et remplacement des installations de combustion, art. 23 OC ;
- Raccordement au chauffage à distance, art. 24 OC.

Délai d'annonce (art. 48LC)

Un projet soumis à procédure d'annonce doit être transmis 30 jours avant les travaux. Ce délai peut varier selon le type d'annonce cité dans l'Ordonnance des constructions (OC). Si l'autorité estime que les conditions de l'annonce ne sont pas remplies, elle informe le requérant avant le début des travaux. À la demande de ce dernier, elle lui notifie une décision constatant l'assujettissement du projet à la procédure d'autorisation de construire.

Annonce de pompe à chaleur (PAC) – (art. 22 OC)

Seules les PAC air/air et air/eau peu bruyantes, dont la source de bruit est placée à une distance suffisante des locaux à usage sensible au bruit voisins et des parcelles constructibles voisines et dont l'emplacement respecte le principe de prévention, peuvent bénéficier de la procédure d'annonce. Les critères permettant de garantir le respect de ces conditions ainsi que les documents à joindre sont précisés par une directive élaborée par le service chargé de la protection de l'environnement.

L'autorité compétente peut exiger que l'installation soit soumise à autorisation de construire en cas d'atteinte à un intérêt public cantonal ou national prépondérant ou d'atteinte aux intérêts privés de tiers prépondérants.

Les projets soumis à une procédure d'annonce doivent être transmis 60 jours avant les travaux à l'aide du formulaire cantonal à disposition sur le site internet du Canton du Valais: SAJMTE – Construction – Formulaires et documents. Après analyse des documents transmis, l'autorité compétente peut demander à ce que l'installation soit soumise à autorisation de construire et donc déposée sur la plateforme eConstruction, si les conditions de l'annonce ne sont pas remplies. Les conditions imposées et l'obtention d'autres autorisations requises par d'autres lois, notamment l'autorisation de prélèvement d'eaux ou l'autorisation de forage, demeurent réservées.

Diplôme obligatoire pour les auteurs de plans de construction

Le Canton du Valais devient plus exigeant en matière de construction. Depuis janvier dernier, il demande que les auteurs de plans soient au bénéfice d'une formation reconnue en relation avec le type de projet déposé.

Art. 51 LC : Auteur de plans – Qualité

1. À l'exception des constructions et installations de minime importance, les plans de construction doivent être établis par :

- un titulaire d'un diplôme de niveau bachelor ou supérieur dans le domaine technique du projet déposé délivré par une école polytechnique fédérale, une université suisse, une haute école spécialisée suisse, ou une école jugée équivalente;
- un titulaire d'un diplôme d'une école supérieure technique (ES) dans le domaine technique du projet déposé;
- un titulaire d'une maîtrise fédérale ou d'un brevet fédéral exerçant son activité dans le domaine technique du projet déposé;
- une personne inscrite au registre professionnel REG A, B ou C, dans le domaine technique du projet déposé.

2. L'OC définit la notion de minime importance et les critères d'équivalence.

La nouvelle formulation empêcherait, par exemple, une personne titulaire d'une maîtrise fédérale en électricité de réaliser les plans d'un immeuble locatif et permettrait à un ingénieur environnemental d'établir les plans relatifs à la remise en état d'une décharge.

Ces modifications étant entrées en vigueur en début d'année, chaque dossier devra être en conformité avec ce qui précède.

Construire sans autorisation : les conséquences

En cas de non-conformité d'un bâtiment ou d'une installation, qu'elle soit signalée par dénonciation ou constatée par la police des constructions, une demande de détermination (prise de position) est systématiquement adressée au responsable, appelé « perturbateur ».

Cette étape permet d'analyser la situation afin de déterminer si une autorisation de construire aurait dû être obtenue préalablement et, le cas échéant, si une procédure doit être engagée.

Si une autorisation s'avère nécessaire, un délai est imparti au perturbateur pour déposer un dossier de régularisation, pour autant qu'une régularisation ne soit pas d'emblée exclue. Dans le cas contraire, un délai est fixé pour procéder à la remise en état des lieux.

Un émolument est perçu lors de la notification de ces décisions. Par ailleurs, les démarches administratives liées à une régularisation (dépôt d'un dossier complet de demande d'autorisation de construire) ou à une remise en état doivent être effectuées et font également l'objet d'une facturation. En outre, une amende est prononcée en sus.

Il est donc vivement recommandé de se renseigner avant d'entreprendre des travaux. En résumé, se conformer aux exigences légales permet d'éviter des complications et des frais inutiles.

Enfin, pour les parcelles situées hors de la zone à bâtir, il est rappelé que l'autorité compétente est la Commission cantonale des constructions.

« Les procédures deviennent de plus en plus complexes. Une fois homologués, les règlements doivent être appliqués par l'autorité compétente. Notre secteur se tient à disposition de la population pour l'accompagner dans la réalisation de ses projets. »



Christophe Avanthay
Chef du service
Territoire et mobilité

Besoin de plus d'informations ?

Le service se tient à votre disposition par e-mail ou par téléphone.

✉ constructions@troistorrents.ch
☎ 024 476 80 10

Le point sur quatre projets

Route du Stade: amélioration des infrastructures routières



Besoin d'action :

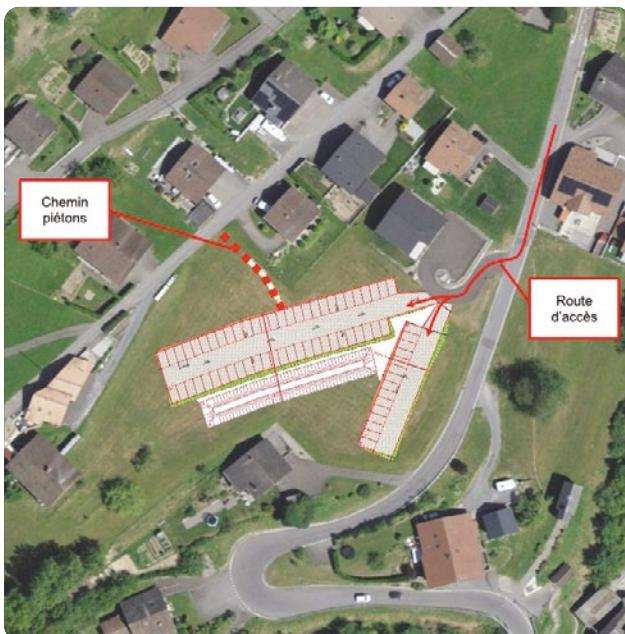
Intégrer les questions de mobilité, énergie et environnement à l'action communale.

Stratégie :

Sécuriser et apaiser les itinéraires de mobilité.

D'importants travaux seront réalisés prochainement sur la route du Stade afin de sécuriser et d'apaiser cet itinéraire très fréquenté. La chaussée sera entièrement refaite, avec la suppression des ralentisseurs et l'installation de nouvelles bordures permettant une meilleure visibilité et une délimitation plus claire entre l'espace public et les propriétés privées. Une zone 20 sera instaurée afin de ralentir le trafic et renforcer la sécurité sur cet axe. Profitant de ces travaux, la Commune procédera également à une modernisation complète des infrastructures souterraines (eaux usées, eaux claires, eau potable, électricité et téléphone) ainsi qu'au remplacement des conteneurs existants par un écopoint moderne et fonctionnel.

Les travaux débuteront à la fin du mois de juin et devraient s'achever avant l'arrivée de l'hiver. Afin de maintenir l'accessibilité au site multisport de Fayot durant toute la durée du chantier, un parking provisoire avec accès piéton sera aménagé à proximité.



Un parking provisoire permettra de maintenir l'accès au site de Fayot durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle étape pour la revitalisation du lac de Morgins



Besoin d'action :

Intégrer les questions de mobilité, énergie et environnement à l'action communale.

Stratégie :

Développer une politique et des actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Déjà présenté dans une précédente édition du journal communal, le projet de revitalisation du lac de Morgins entre désormais dans une phase concrète avec l'obtention de l'autorisation de construire. En raison des contraintes liées à la protection de la faune et de la flore ainsi qu'aux périodes de basses eaux nécessaires aux interventions, les travaux débuteront à l'automne 2026 et se poursuivront jusqu'à l'automne 2027. Pour rappel, cette démarche s'inscrit dans une volonté de préserver durablement ce site reconnu comme bas-marais d'importance nationale tout en valorisant sa richesse naturelle auprès du public.

En parallèle, des contenus pédagogiques destinés à accompagner le sentier et à transformer ainsi chaque étape en espace de découverte sont en cours d'élaboration. Une place de jeux didactique à proximité du lac est aussi à l'étude et devrait faire l'objet d'une mise à l'enquête, une fois la recherche de fonds destinée à en assurer le financement finalisée.



Dès cet automne, les abords du lac de Morgins entameront leur mue en vue d'une meilleure préservation.

Des rencontres pour renforcer le tissu économique local



Besoin d'action :
Maintenir une économie de proximité et en soutenir le développement.

Stratégie :
Apporter un soutien aux acteurs économiques locaux et encourager la consommation locale.

Une mesure visant à soutenir l'économie locale a été concrétisée avec l'organisation de rencontres économiques communales ouvertes à l'ensemble des entreprises, commerces et sociétés locales. Deux soirées, combinant une partie informative et un moment d'échange convivial autour d'un apéritif, ont déjà réuni près de 70 participants en novembre 2025 et plus de 50 en mai dernier. A travers ces moments, le Conseil communal souhaite renforcer le dialogue avec les acteurs économiques locaux, leur offrir un soutien sur des thématiques concrètes et favoriser la création de liens entre professionnels. Dans la continuité de cette démarche, le Conseil envisage également de développer une politique d'achats favorisant les acteurs économiques locaux et de mettre en place, grâce au futur développement de l'Illicez Card (lire en page 30 et 31), de nouvelles offres encourageant la consommation locale.

Une réflexion stratégique pour l'avenir du cœur du village



Besoin d'action :
Maintenir une économie de proximité et en soutenir le développement.

Stratégie :
Garantir le maintien et le développement de zones et locaux dédiés aux activités commerciales et économiques.

La première journée stratégique de l'année 2026 du Conseil a porté sur l'avenir du centre de Troistorrents avec un atelier thématique « cœur de village ».

Menaces et opportunités liées aux commerces et locaux actuels, services essentiels à conserver ou à développer, priorités à court et moyen termes pour renforcer notre cœur de village : autant d'éléments ayant pour objectif de maintenir un village vivant, attractif et habité à long terme.

À l'issue de cet atelier, une feuille de route définissant plusieurs scénarios d'évolution à court, moyen et long termes a pu être dégagée. Celle-ci doit maintenant être traduite en plan d'action concret afin d'accompagner le développement futur du village de manière cohérente et durable.



Plus de 50 entreprises et commerces étaient présents le 5 mai dernier pour échanger autour de la thématique de l'intelligence artificielle en entreprise.



Le Conseil communal souhaite identifier les priorités et actions concrètes pour préserver un centre vivant, attractif et durable à long terme.



Des chiffres réjouissants

Les comptes 2025 bouclent sur un bénéfice et une marge d'autofinancement en hausse. La fortune de la Commune s'élève à 11,8 millions de francs. La prudence reste toutefois de mise, ces bons résultats étant liés à certains facteurs externes ainsi qu'à plusieurs investissements non réalisés.

Excédent de revenus

703'974

francs

On parle d'excédent de revenus lorsque les revenus annuels de la Commune couvrent toutes les charges et dégagent un résultat annuel positif.

En 2025, le bénéfice de la Commune atteint 703'974 francs, soit presque le double de l'exercice précédent. Cette somme s'ajoute aux fonds propres de la Commune et renforce sa fortune. Celle-ci se monte désormais à 11,8 millions de francs. Par ailleurs, 950'000 francs ont été attribués à la réserve de politique budgétaire, afin d'anticiper les fluctuations économiques, d'absorber d'éventuelles charges exceptionnelles et de soutenir des projets prioritaires, sans mettre en péril l'équilibre financier. Le choix d'alimenter cette réserve traduit une gestion financière prudente et prévoyante.

Marge d'autofinancement

4'108'787

francs

La marge d'autofinancement mesure la capacité de la Commune à financer ses investissements avec ses propres moyens, sans s'endetter.

La marge a progressé de 2,6 à 4,1 millions. Cette évolution s'explique notamment par plus de 700'000 francs de recettes fiscales ponctuelles, par l'adaptation des taxes d'eau potable (+483'000 francs) et par une baisse d'environ 200'000 francs de certaines charges liées aux torrents. Cette situation renforce l'autonomie financière de la Commune et facilite la planification de futurs projets.

Investissements nets

1'657'306

francs

Les investissements nets indiquent le montant engagé par la Commune pour ses projets et infrastructures, après prise en compte des recettes d'investissement.

Par rapport au budget 2025, 34% des investissements budgétés ont été réalisés, plusieurs projets ayant été reportés pour des raisons techniques et administratives (voir question à la page 11). Par ailleurs, les investissements dédiés à la défense incendie des réservoirs de Morgins et Chenarlier (545'000 francs) ont été séparés du réseau d'eau potable, allégeant ainsi les charges de ce service d'environ 40'000 francs.

Excédent de financement

2'451'481

francs

L'excédent de financement signifie que la marge d'autofinancement de la Commune a non seulement couvert les investissements nets, mais également dégagé un surplus permettant de réduire l'endettement.

La dette nette par habitant est ainsi passée de 4175 à 3611 francs, accompagnée d'une amélioration des indicateurs financiers relatifs à l'endettement. Cette réduction de la dette renforce la stabilité financière de Troistorrents et offre davantage de flexibilité pour répondre aux besoins futurs et financer de nouveaux investissements.

Six questions à Corinne Cipolla, présidente

Comment expliquer le bon résultat financier de Troistorrents en 2025 ?

Principalement par une maîtrise renforcée des dépenses dans l'ensemble des services communaux, par le report de plusieurs investissements ainsi que par des recettes supérieures aux prévisions, notamment en lien avec les impôts perçus dans le cadre de transactions immobilières. Ces revenus demeurent toutefois ponctuels et difficiles à anticiper, alors qu'en parallèle les recettes fiscales liées aux impôts des contribuables tendent aujourd'hui à plafonner. La prudence reste donc de mise concernant la santé financière de la Commune.

Au vu du bon résultat 2025, les impôts vont-ils baisser ?

Non. La Commune fait face à d'importants investissements alors que les recettes demeurent stables. Par ailleurs, une part importante de nos dépenses correspond à des charges imposées par le Canton, qui tendent à augmenter et sur lesquelles notre marge de manœuvre est limitée. Enfin, le contexte financier des Communes reste tendu, notamment avec des réformes à venir, telle que l'abolition de la valeur locative. Cela dit, Troistorrents reste fiscalement attractive par rapport à d'autres communes du district (4^e rang sur 9) et du Canton (15^e rang sur 49).

Quels ont été les principaux investissements en 2025 ?

L'assainissement de l'éclairage intérieur de l'école ainsi que du stade. À terme, ces travaux permettront de réduire la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation. Dans la même logique, la Commune a entamé l'installation des panneaux solaires de la STEP. Elle a aussi investi dans diverses améliorations pour la déchetterie, comme l'installation d'une barrière (lire en page 16) et poursuivi le renouvellement de ses réseaux liés à l'eau et aux routes. Bien que peu visibles, ces réalisations sont essentielles pour garantir des infrastructures de qualité.

Pourquoi certains projets ont-ils été reportés ?

Plusieurs investissements ont été décalés en raison de facteurs indépendants de la volonté de la Commune, tels que des procédures administratives complexes, des retards liés aux autorisations cantonales ou encore des contraintes techniques. Certains dossiers, comme les panneaux solaires sur les bâtiments communaux, ont par exemple nécessité des études préalables supplémentaires. Ceci a toutefois pu être anticipé par le Conseil qui a reporté la plupart de ces investissements au budget 2026.

Quels sont les grands investissements à venir ?

La modernisation et l'agrandissement de l'école, la création d'un nouvel EMS (lire le numéro 168) et le travail sur notre cœur de village (lire en page 9) figurent en tête de liste. En parallèle, l'aménagement de la place à Morgins, la rénovation du centre sportif et le développement de projets pour des lits chauds sont également des priorités. Leur concrétisation aura des retombées positives, notamment sur nos finances, dans la mesure où, en augmentant la fréquentation de notre station, l'impact sera favorable pour notre économie régionale. Les taxes de séjour supplémentaires encaissées contribueront en outre au financement des infrastructures liées au tourisme.

Comment la Commune planifie-t-elle ses dépenses ?

Nous nous appuyons sur notre plan directeur et un plan financier qui hiérarchisent les projets selon leur caractère obligatoire, opportun ou secondaire. Nous sommes aussi davantage proactifs dans la recherche de financements externes. Deux exemples : les navettes hivernales de Morgins bénéficient désormais d'une subvention cantonale de 35% tandis que des recherches de fonds sont en cours pour assurer un financement, idéalement à 70%, de la future place didactique du lac de Morgins (lire en page 8).



Parmi les investissements réalisés en 2025 en lien avec l'énergie : l'éclairage du Stade de Fayot a été entièrement assaini.



Une situation stable

Avec peu d'investissements réalisés en 2025, la Bourgeoisie présente des comptes 2025 équilibrés et relativement stables par rapport à 2024. L'exercice se clôt sur un bénéfice de 16'220 francs, après l'attribution de 330'000 francs à la réserve de politique budgétaire. La fortune de la Bourgeoisie se monte ainsi à 3,6 millions de francs. Une situation financière qui lui permet d'envisager la concrétisation de projets importants, tels que la rénovation de l'école de Chenarlier en cours d'étude.

Excédent de revenus

16'220

francs

Après attribution de 330'000 francs à la réserve de politique budgétaire.

Marge d'autofinancement

510'675

francs

On parle d'excédent lorsque les revenus annuels de la Bourgeoisie couvrent toutes les charges et permettent de dégager un résultat positif. Cet excédent, supérieur de 10'884 francs par rapport à 2024, amène la fortune de la Bourgeoisie à 3'658'685 millions au 31 décembre 2025.

La marge d'autofinancement mesure la capacité de la Bourgeoisie à financer ses investissements avec ses propres moyens, sans s'endetter. En 2025, elle a atteint plus d'un demi-million de francs, soit une hausse de 7% par rapport à l'exercice précédent.

Investissements nets

27'712

francs

Les investissements nets indiquent le montant engagé par la Bourgeoisie pour ses projets. En 2025, ils sont restés limités. Ils seront toutefois plus conséquents ces prochaines années avec des projets à venir, tels que la rénovation des écoles de Chenarlier et de Chemex.

Excédent de financement

482'963

francs

L'excédent de financement signifie que la marge d'autofinancement de la Bourgeoisie a couvert les investissements et dégagé un surplus permettant de renforcer ses fonds propres, la Bourgeoisie n'étant pas endettée.

Vente de bois de feu

Le service forestier propose à la vente du bois de feu pour l'année 2026. Hêtre, bois d'allumage, copeaux ou bûches finlandaises : la liste complète des prix est disponible sur le site de la Commune. Les commandes peuvent être effectuées par courriel, en indiquant la quantité souhaitée. La livraison à domicile est également possible.

Informations et commandes :
serviceforestier@troistorrents.ch



Le service forestier de la Bourgeoisie contribue à la gestion durable des forêts et à la préservation de la nature. En 2025, le service a réalisé un bénéfice de plus de 300'000 francs.

Journée des bourgeois: un moment attendu

Au fil des ans, la Journée des bourgeois est devenue une manifestation importante dans la vie de la Bourgeoisie de Troistorrents.

La Commission bourgeoisiale vous donne rendez-vous le samedi 29 août 2026, par n'importe quel temps, à 7h00, au local du Pas, pour le petit-déjeuner. Après une matinée consacrée à différents travaux d'entretien du patrimoine bourgeoisial, vous serez attendus aux alentours de 13h00 pour partager un apéro suivi par le repas.

Infos et inscription jusqu'au 17 août 2026 :

Hilaire Dubosson

✉ hilaire.dubosson@troistorrents.ch

☎ 079 278 38 43

Roland Tagan

✉ roland.tagan@troistorrents.ch

☎ 079 914 86 61



Malgré une météo peu clémente le 30 août 2025, les bourgeois ne se sont pas laissés décourager et ont mené leurs missions à bien.

Les décisions du Conseil pour la Bourgeoisie

Remplacement de l'ascenseur de l'Auberge de la Bourgeoisie

À la suite des révisions annuelles de l'ascenseur de l'Auberge de la Bourgeoisie, il s'avère que certaines pièces de sécurité ne sont plus disponibles, rendant nécessaire le remplacement de l'installation datant de 1986. Afin de garantir la sécurité et d'éviter une interruption d'exploitation, les travaux seront réalisés durant la fermeture estivale de l'établissement. Après analyse de trois offres, le Conseil communal a adjugé les travaux à l'entreprise Ascenseurs Schindler SA à Sion, pour un montant de CHF 59'455.

Engagements

Le Conseil communal valide les engagements suivants :

- Arnaud Vieux au poste de forestier-bûcheron avec une entrée en fonction au 1^{er} mai 2026.
- Martin Laurençon et Grégoire Bellon au poste d'apprentis forestiers-bûcherons avec une entrée en fonction à la rentrée scolaire 2026.

Câble-grue : rachat de la part du triage forestier des Dents du Midi

En 2023, le service forestier de Troistorrents a acquis, en partenariat avec le triage forestier des Dents du Midi, un câble-grue Koller 602 d'occasion afin d'améliorer l'exploitation des bois de gros diamètre et de renforcer la collaboration entre les deux entités. Depuis, la machine a principalement été utilisée par Troistorrents et aucun collaborateur du triage partenaire n'a été formé à son utilisation. Face à ce constat et après accord du triage des Dents du Midi, le Conseil communal a décidé de racheter la part du triage forestier des Dents du Midi pour un montant de CHF 136'206 TTC.



Des gestes simples pour économiser l'eau cet été

Économiser l'eau en été, ce n'est pas seulement un geste écologique, c'est aussi une façon concrète d'éviter le gaspillage pendant les périodes où la ressource est sous pression. Voici des habitudes simples mais efficaces à adopter au quotidien.

À la maison

- **Privilégier les douches courtes :** 5 minutes suffisent largement. Couper l'eau pendant le savonnage fait une vraie différence.
- **Fermer le robinet :** par exemple pendant le brossage des dents ou le lavage des mains.
- **Réparer les fuites rapidement :** un robinet qui goutte peut gaspiller des dizaines de litres par jour.
- **Faire tourner les machines pleines :** le lave-linge et le lave-vaisselle consomment beaucoup d'eau, donc autant optimiser chaque cycle.
- **Installer des économiseurs d'eau :** mousseurs, pommeaux de douche économiques, etc.

Au jardin / à l'extérieur

- **Arroser tôt le matin ou tard le soir :** cela limite l'évaporation liée à la chaleur.
- **Privilégier un arrosage ciblé :** arroser au pied des plantes plutôt qu'en pluie.
- **Récupérer l'eau de pluie :** idéale pour arroser sans puiser dans l'eau potable.
- **Choisir des plantes adaptées à la sécheresse :** elles demandent moins d'arrosage.
- **Pailler le sol :** le paillage conserve l'humidité et réduit les besoins en eau.

Autres gestes utiles

- Laver la voiture avec un seau plutôt qu'au jet.
- Couvrir les piscines pour limiter l'évaporation.
- Réutiliser certaines eaux (eau de rinçage des légumes pour arroser les plantes).

2025 en eau : chiffres clés

157'532 m³ Consommation réservoir de Morgins	211'043 m³ Consommation réservoir de Troistorrents
14'151 m³ Consommation réservoir de Chenarlier	700 l/min Augmentation de la capacité de traitement au réservoir de Morgins
1200 m Linéaires de conduites remplacées en 2025	



Nos services s'activent au quotidien pour garantir la fourniture d'une eau de qualité et en quantité suffisante à l'ensemble de la population.

Eau potable: vers un équilibre financier durable

Le nouveau règlement sur l'eau potable, homologué par le Conseil d'État et entré en vigueur en janvier 2025, prévoit une adaptation des taxes afin de mieux couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien du réseau. Cette évolution s'inscrit dans une volonté de garantir un approvisionnement en eau fiable et adapté aux besoins de la population, tout en assurant une gestion maîtrisée des infrastructures. La situation budgétaire de la Commune montre une tendance positive, avec un résultat proche de l'équilibre malgré un léger déficit de 23'788 francs. Afin de poursuivre cet objectif d'équilibre financier, un suivi optimal du réseau ainsi qu'une planification rigoureuse des investissements demeurent indispensables. Ces mesures permettront de maintenir la qualité du service tout en maîtrisant durablement les coûts.

Loi sur l'énergie en pratique: épisode 2

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie est entrée en vigueur dans le cadre de la stratégie « Valais, terre d'énergies », visant une production 100% renouvelable d'ici à 2060. Épisode 2 : la PPE du Bonheur doit remplacer sa chaudière fossile en fin de vie.

Ce qu'il faut savoir

- Une chaudière fossile fonctionne au gaz ou au mazout, sources d'énergies très polluantes.
- L'expression « remplacement du chauffage » désigne le remplacement d'une installation existante prévue pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire.
- Lors du remplacement, le nouveau chauffage doit utiliser des énergies renouvelables : pompe à chaleur, bois, chauffage à distance ou capteurs solaires thermiques.
- Remplacer une chaudière fossile ou électrique par une installation similaire nécessite une autorisation cantonale.
- Remplacer uniquement le brûleur (pièce qui produit la flamme) est considéré comme de l'entretien et n'est pas soumis à autorisation de construire.
- Aucune dérogation n'est prévue si la chaudière doit être remplacée en urgence.
- Cela s'applique aussi aux habitations individuelles.

Exceptions

- Si le bâtiment atteint déjà une bonne performance (étiquette énergie D globale du CECB) ou si le remplacement de la chaudière a lieu dans le cadre de travaux permettant d'atteindre l'étiquette énergie D.
- Ou si 20 % des besoins en chauffage et eau chaude sont couverts par des énergies renouvelables (solutions standards proposées par le Canton). À noter que ces solutions sont calibrées sur une valeur théorique : la situation initiale du bâtiment n'est pas pertinente.

L'expérience de la PPE du Bonheur

Cet hiver, l'administrateur de la PPE du Bonheur, M. Fontaine, a reçu une mauvaise nouvelle : la chaudière à mazout, installée il y a plus de 20 ans, arrivait à la fin de sa vie. Il fallait agir vite, mais pas n'importe comment. Heureusement, la PPE avait réalisé un audit énergétique CECB Plus deux ans plus tôt. Cette étude a été réalisée par un expert certifié listé sur www.cecb.ch. Cet audit permet de connaître l'état énergétique du bâtiment (étiquette énergie) et de planifier les rénovations sous l'angle technique et financier. M. Fontaine savait donc déjà que le bâtiment affichait une étiquette énergie E et que l'installation d'une pompe à chaleur serait la solution la plus adaptée dans leur cas. Sans tarder, M. Fontaine a demandé plusieurs offres à des installateurs. Grâce aux aides financières cantonales, garanties jusqu'en 2030, et aux déductions fiscales, le coût net pour la copropriété s'est révélé plus abordable que prévu. Aujourd'hui, la PPE du Bonheur chauffe ses appartements à l'énergie renouvelable et les charges communes ont diminué.

Besoin de conseils personnalisés ? Contactez Monthey Énergie :

✉ durabilite@monthey-energies.ch

☎ 024 475 76 74

Votations fédérales du 14 juin 2026

En raison du Giron des fanfares de la vallée d'Illiez, le bureau de vote de Morgins sera exceptionnellement fermé le samedi 13 juin 2026. Seul le bureau de vote de Troistorrents sera ouvert, le dimanche, de 9h30 à 10h30.

Zone réservée cantonale: information à la population

À la suite de la publication au Bulletin officiel, la Commune informe que le Conseil d'Etat a instauré, le 29 avril 2026, une zone réservée cantonale pour deux ans sur l'ensemble de la zone à bâtir dévolue à l'habitat. La Commune n'a pas ménagé ses efforts pour faire avancer la révision globale de son PAZ et de son RCCZ. Malgré l'avancement du dossier, plusieurs étapes restent nécessaires avant son homologation. Dans l'intervalle, le maintien de la zone réservée demeure absolument nécessaire afin de garantir qu'aucun projet ne compromette la planification en cours. Cette mesure ne découle pas d'une volonté communale de freiner les projets, mais d'une obligation résultant directement du droit fédéral, notamment en matière de dimensionnement des zones à bâtir. La Commune comprend les désagréments que cette situation peut occasionner. Cette décision reste toutefois nécessaire pour poursuivre le travail engagé dans le cadre de la révision globale, dans le respect du cadre légal.

Déchetterie: le contrôle d'accès renforcé porte ses fruits

Depuis octobre 2025, une barrière de sécurité a été mise en service à l'entrée de la déchetterie communale de Troistorrents. Cette dernière s'ouvre à l'aide de votre carte Gastrovert. Nous vous rappelons que l'accès à la déchetterie est strictement réservé aux personnes munies d'une carte valide. Il est régulièrement constaté que certains usagers se présentent sans celle-ci et sollicitent une ouverture exceptionnelle. Si une tolérance peut être accordée ponctuellement, la carte reste toutefois obligatoire pour accéder au site.



Grâce à ce système, qui empêche les dépôts de personnes extérieures à la commune, les volumes de déchets ont nettement diminué. En comparant les mois de novembre 2024 à avril 2025 et ceux de novembre 2025 à avril 2026, on relève une diminution de 34% pour les déchets encombrants et de plus de 27% pour le bois, pour une diminution totale moyenne de 23% sur l'ensemble des déchets récoltés, représentant une économie de près de CHF 25'000. Les économies réalisées grâce à cet investissement permettront ainsi de l'amortir en moins d'une année.

En parallèle, de nombreuses mesures ont été prises en 2025 pour diminuer les coûts relatifs aux déchets : diminution du nombre de transports grâce à l'installation de bennes plus grandes, rationalisation des tournées, changement de certaines filières de traitement, etc. Au final, près de CHF 100'000 d'économies ont ainsi pu être réalisées en 2025.



Déménagement des locaux de la PIDM

Les locaux de la Police intercommunale des Dents du Midi (PIDM) ont été transférés à Val-d'Illiez, dans les anciens locaux de l'Administration communale. Ce déménagement vise à améliorer les conditions d'accueil du public ainsi que le fonctionnement des services. La population est invitée à prendre note de ce changement et à se rendre désormais dans les nouveaux locaux pour toute démarche.

Police intercommunale des Dents du Midi

Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

☎ 024 479 09 18

Chiens de protection des troupeaux: vigilance en zones de pâturage

Pour éviter les rencontres fortuites ou les situations inconfortables avec les chiens de protection des troupeaux, les applications de randonnée pédestres et VTT Suisse Mobile et Swisstopo proposent un filtre de visualisation. Celui-ci permet de repérer les zones de pâturage où les chiens de protection sont présents.



Pour garantir une bonne cohabitation, les randonneurs et vététistes sont invités à planifier leurs itinéraires avec prudence, en tenant compte des zones signalées.

Retour du moustique-tigre et du frelon asiatique

Avec le retour des beaux jours et des températures estivales, le moustique tigre et le frelon asiatique réapparaissent sur notre territoire. Afin de limiter leur prolifération et les nuisances qu'ils peuvent engendrer, chacun est invité à rester vigilant, notamment en supprimant les eaux stagnantes autour des habitations et en signalant toute présence suspecte de nids ou d'insectes. Ensemble, contribuons à préserver notre qualité de vie et notre environnement.



Éviter les eaux stagnantes et signaler toute présence suspecte de nids ou d'insectes : la population a un rôle à jouer.

Sécurité aux abords de l'escalier de la cour d'école

À la suite de plusieurs incidents survenus dans la rampe d'escalier menant à la cour d'école, côté Maison de Commune, principalement liés à des ballons lancés par les élèves, la situation a été examinée. Après réflexion, il a été décidé de maintenir cet espace comme lieu partagé, sans en restreindre l'accès. Des mesures plus lourdes, telles que l'installation de parois ou de grillages de protection, ont également été écartées.

La Commune a ainsi privilégié une solution basée sur la prévention, avec la mise en place d'une signalétique claire invitant les usagers à emprunter un accès alternatif, plus sécurisé, tout en rappelant les règles en vigueur dans cet espace.

Demande de prolongation des horaires d'ouverture

Les établissements souhaitant prolonger les horaires d'ouverture fixés dans leur autorisation d'exploiter sont priés de suivre la procédure suivante :

- **Jusqu'à 1h00 du matin** : les demandes doivent être adressées à la police par téléphone au 024 479 09 18 uniquement durant les heures d'ouverture suivantes : de 7h00 à 19h00 du dimanche au jeudi et de 7h00 à 23h00 le vendredi et le samedi.
- **Au-delà de 1h00 du matin** : les demandes doivent être adressées à la Commune au minimum trois semaines à l'avance. Elles sont soumises à validation par le Conseil communal.

Aucune prolongation ne peut être accordée sans autorisation préalable. Les établissements sont invités à anticiper leurs démarches afin de garantir le bon traitement de leur demande. Les heures supplémentaires sont facturées CHF 20 de l'heure.

Besoin de plus d'informations ?

Consultez la page dédiée sur le site internet de la Commune.



Pour assurer une bonne entente entre tous les utilisateurs de la cour d'école, il est recommandé d'utiliser l'accès alternatif.



L'installation et le contrôle des panneaux de signalisation sur les sentiers de randonnée contribuent à l'entretien des itinéraires de mobilité et à la sécurité des activités de plein air. Ce travail, essentiel et discret, permet à chacun de profiter pleinement des paysages alpins dans des conditions optimales.

L'entretien des itinéraires: un travail discret et essentiel

Pour garantir des sentiers sûrs et en bon état, les employés communaux ne ménagent pas leurs efforts.

Depuis sa création en 2021, le secteur Sport et loisirs est responsable, en plus du développement de l'offre communale de sport et de loisirs, de la gestion des itinéraires de mobilité dédiés aux loisirs. Ses missions couvrent l'ensemble du processus, de l'homologation jusqu'à l'entretien des parcours, aussi bien en été qu'en hiver. Afin de faire face aux nombreux kilomètres à entretenir et de garantir la qualité des itinéraires proposés aux randonneurs, le secteur a récemment été renforcé par la création d'un poste dédié.



Itinéraires d'été : chemins pédestres et vélos

550
panneaux



Itinéraires d'hiver : raquettes, ski de fond, rando-parc

515
panneaux



Sentiers d'été à entretenir

135
kilomètres



Sentiers d'hiver à entretenir

60
kilomètres



Avant



Après

L'entretien des chemins pédestres comprend également le fauchage et l'élagage des herbes et des branches qui entravent le passage. Ces interventions permettent de maintenir les sentiers bien visibles et d'assurer un confort appréciable aux randonneurs.

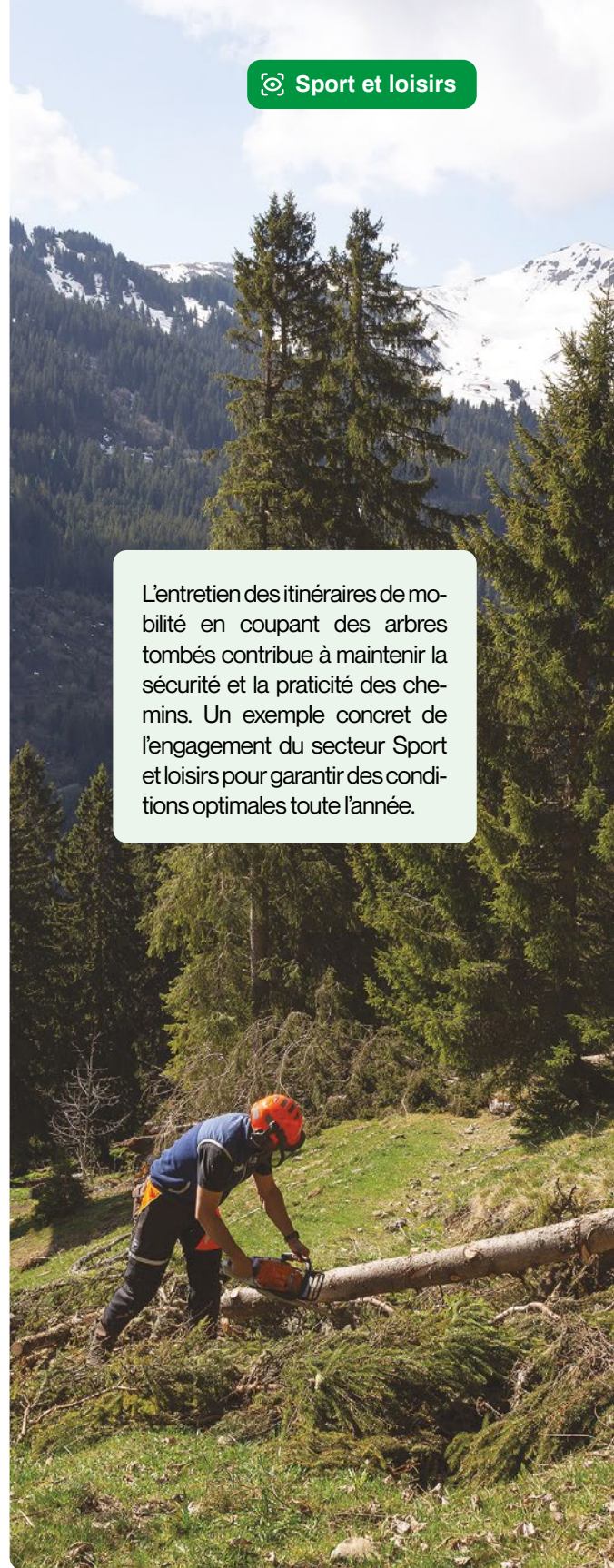
Des marches en bois sont installées pour améliorer l'accessibilité et la sécurité des sentiers de randonnée. Une initiative pour faciliter les déplacements et offrir une expérience de plein air agréable et sécurisée.



À la fin de l'hiver, le balisage des sentiers pédestres est vérifié et remis en état, si nécessaire.



L'entretien des itinéraires de mobilité en coupant des arbres tombés contribue à maintenir la sécurité et la praticité des chemins. Un exemple concret de l'engagement du secteur Sport et loisirs pour garantir des conditions optimales toute l'année.



Afin de faciliter le passage des piétons et des vétérinaires, des portails sont installés à différents endroits. Ces aménagements favorisent également une cohabitation harmonieuse entre randonneurs et agriculteurs, en évitant notamment que les clôtures ne restent ouvertes.



Un nouveau chef pour l'État-major de conduite régional

L'État-major de conduite régional de la vallée d'Illicz (EMCR) joue un rôle central en cas de catastrophes et de situations extraordinaires. Actuellement en poste à 80% au sein du comité de direction de La Castalie à Monthey, Laurent Girard a repris, depuis le 1^{er} janvier 2026, la fonction de chef de cet État-major.

Formé initialement comme infirmier, puis ambulancier, Laurent Girard a développé une expertise solide dans le domaine du secours préhospitalier. Au fil de sa carrière, il a collaboré étroitement avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de secours : police, pompiers, services ambulanciers, secours hélicoptérés, samaritains, protection civile, ainsi que les différentes centrales d'engagement. Ces expériences et cette expertise diversifiée seront des atouts précieux qu'il pourra mettre à profit au sein de la cellule de crise de notre vallée.

Merci à Emmanuel Perrin

Après 15 années à la tête de l'EMCR, Emmanuel Perrin a décidé de passer le relais. Tout au long de ces années, il a apporté ses compétences, son expertise et son leadership pour assurer la bonne conduite de la cellule, jouant un rôle essentiel dans son organisation et son développement. Au-delà de ses compétences techniques, il a su instaurer un climat de confiance et de solidarité. Sa vision claire et sa capacité à fédérer ont été des atouts majeurs pour le bon fonctionnement de la cellule. Nous le remercions pour son engagement et lui souhaitons le meilleur pour les années à venir, tant sur le plan professionnel que personnel.



Passation de commandement entre Emmanuel Perrin, ancien chef de l'EMCR (à droite) et Laurent Girard, nouveau chef de l'EMCR. © EMCR Vallée d'Illicz

Quand l'EMCR est-il sollicité ?

L'EMCR intervient dans toutes sortes de situations nécessitant la protection de la population.

- Pénuries d'énergie
- Catastrophes naturelles (informations et mesures)
- Tremblements de terre
- Inondations
- Glissements de terrain
- Incendies
- Menaces sur la santé (informations et mesures)
- Pandémies
- Contaminations
- Pollutions

Besoin de plus d'informations ?

Consultez le site internet de l'EMCR.



L'EiVi reçoit le label Movetia

Depuis un certain nombre d'années, l'École intercommunale de la vallée d'Illiez participe activement au programme d'échange linguistique. D'une part, en soutenant les échanges entre villages comme celui de Champéry avec Llandudno (UK) ou encore Val-d'Illiez avec Saint-Jean-des-Champs (FR). D'autre part, en organisant une semaine spéciale au CO.

Depuis quatre ans, les élèves de 9^e ont la possibilité de correspondre avec des jeunes originaires de Schüpfen et de Kallnach (canton de Berne). C'est donc tout naturellement que l'école a rempli tous les critères et s'est vu attribuer, en septembre dernier, le label Movetia. Ce titre nous a été accordé pour une durée de 4 ans et met en avant l'engagement de l'école pour favoriser la mobilité et le partage d'expériences autour d'un échange linguistique.



Venez bouger et vous dépenser pendant l'été avec les Lundis sportifs.

Qu'est-ce que le label Movetia ?

Le label Movetia est une distinction attribuée par Movetia aux établissements de formation engagés dans les échanges et la mobilité. Il valorise les écoles qui offrent à leurs élèves et à leur personnel des opportunités d'expériences à l'échelle nationale et internationale. Ce label témoigne ainsi d'un engagement actif en faveur de l'ouverture culturelle, linguistique et professionnelle.

Les Lundis sportifs de retour à Morgins

Cet été, Morgins invite ses habitants à bouger en plein air avec une nouvelle édition des Lundis sportifs. Dans un cadre alpin ensoleillé, venez profiter d'activités physiques variées, accessibles à toutes et tous, dans une ambiance conviviale et dynamique.

Que vous soyez débutant ou sportif confirmé, chacun trouvera une activité à son rythme. Chaque séance, d'une durée d'une heure, est offerte par la Commune et encadrée par Oxygen Morgins.

L'offre est réservée aux habitants de la Commune.

Programme de l'été :

- 20 juillet – 10h30 : Initiation Pilates (dès 16 ans)
- 27 juillet – 17h00 : Gym douce pour tous (dès 16 ans)
- 3 août – 10h30 : Family Nature Training (dès 8 ans)
- 10 août – 18h30 : Oxyburn / Full Body (dès 16 ans)
- 17 août – 10h30 : Gym douce pour tous (dès 16 ans)

Rendez-vous devant le Centre sportif de Morgins. Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments sportifs et ensoleillés !

ici
nous cultivons les échanges et la mobilité
movetia.ch

Movetia décerne le label «ici, nous cultivons les échanges et la mobilité» à l'institution de formation

École Intercommunale de la Vallée d'Illiez

Le label reconnaît l'engagement qui permet d'offrir de précieuses expériences d'échange et de mobilité aux élèves et apprenti-e-s et au personnel éducatif.

Date de remise du label: 30 septembre 2025
Validité: 4 ans

movetia
Association suisse pour la promotion de la mobilité
et des échanges linguistiques et professionnels
www.movetia.ch

movetia.ch

Devenez maman de jour!

Accueillir des enfants à son domicile, c'est bien plus qu'un simple mode de garde. C'est offrir un environnement chaleureux, rassurant et à taille humaine, favorisant le développement et le bien-être des plus jeunes.

Une activité professionnelle flexible et valorisante

Dans un contexte où les structures d'accueil collectives sont parfois saturées, le rôle des accueillantes en milieu familial est indispensable pour répondre aux besoins des familles. L'Association réseau de parents d'accueil à la journée (ARPAJ) propose une activité professionnelle accessible aux personnes aimant le contact avec les enfants et souhaitant s'investir dans une mission porteuse de sens.

Parmi les avantages :

- Une rémunération à l'heure
- Des horaires flexibles compatibles avec une vie de famille
- Un accueil en petit groupe, favorisant des liens stables et sécurisants
- Une activité exercée depuis son domicile
- Un accompagnement et des formations

Les personnes intéressées bénéficient de formations professionnelles adaptées, d'un accompagnement continu par une équipe de coordination et d'un cadre structuré garantissant la qualité de l'accueil.

La vallée d'Illeziez fait partie des régions où le manque de parents d'accueil se fait particulièrement ressentir. Cette situation limite les possibilités de garde pour de nombreuses familles locales. Renforcer le réseau d'accueillantes est donc une priorité.

Envie de vous lancer ?

Déposez votre candidature sur le site de l'ARPAJ.



Accueillir chez soi un ou plusieurs enfants pour quelques heures: une expérience enrichissante ouverte à tous. © ARPAJ

EMS de Troistorrents: appel à bénévoles

L'EMS Les 3 Sapins est à la recherche de bénévoles désireux de consacrer une petite heure de leur journée, par beau temps, pour accompagner les résidents en promenade. Actuellement, l'EMS accueille des personnes atteintes de troubles cognitifs, mais en pleine santé physique. Malheureusement, l'établissement ne dispose pas d'un extérieur sécurisé, raison pour laquelle il lance cet appel à la solidarité.

L'EMS recherche des bénévoles prêts à s'engager à raison d'une heure de marche par semaine (soit une sortie hebdomadaire). En plus de leur disponibilité, les bénévoles doivent remplir certains critères :

- Un engagement minimum d'une heure par semaine
- Une forme physique et psychique adéquate pour accompagner nos résidents
- Le respect des limites : pas d'intervention dans la prise en charge médicale ou psychologique des résidents

Intéressé ?

Si vous souhaitez apporter votre aide et participer à ce moment de convivialité et de bien-être, contactez la direction de l'EMS Les 3 Sapins du lundi au vendredi au 078 203 58 85.



Petite balade au bord du lac. © EMS Les 3 Sapins

Freddy Claret, bénévole depuis toujours

Que ce soit au sein du FC Troistorrents, du club de lutte ou encore de la paroisse, Freddy est un bénévole profondément engagé, apportant une contribution essentielle à la vie associative et communautaire de Troistorrents.

D'aussi loin qu'il s'en souvienne, Freddy Claret a toujours eu à cœur de consacrer de son temps à la collectivité. Ancien employé de banque, il met aujourd'hui ses compétences au service des associations locales et n'hésite jamais à tendre la main pour aider.

Et si son histoire débutait en 1963 ? À l'âge de 12 ans, Freddy Claret fait ses premiers pas au sein du FC Troistorrents. Ses débuts en tant que jeune joueur sont difficiles, car les équipes juniors sont regroupées dans une seule catégorie, et il se retrouve à jouer contre des adversaires de 18 ans. Mais malgré ces premières expériences, il ne quittera plus jamais le club, gravissant les échelons pour intégrer la première équipe en 1971. Il participe ensuite à la montée du club de la 4^e à la 3^e puis à la 2^e ligue.

Un engagement bénévole dès le plus jeune âge

À 22 ans, il prend la présidence de la commission juniors, marquant le début d'un parcours impressionnant. Cantinier avec son épouse, caissier du club des 100, entraîneur, puis responsable de la section vétérans, chaque étape le rapproche un peu plus de la présidence du FC Troistorrents, qu'il assumera dès 2001. Pendant 15 ans, il dirige le club avec brio. À la fin de son mandat, il ne s'éloigne cependant pas du club : nommé président d'honneur, il reste actif en soutenant ses successeurs et le comité. Toujours présent, Freddy prend également en charge l'organisation des matchs du championnat.

Le FC Troistorrents, mais pas seulement...

Fortement attaché à son village, Freddy Claret est également l'un des membres fondateurs du club de lutte de Troistorrents/Morgins, bien qu'il n'ait jamais pratiqué ce sport. Impliqué dans la vie associative, il ne quitte jamais le comité, où il assure la fonction de caissier. En dehors du sport, il se consacre également à des activités culturelles et sociales : caissier pour la paroisse, pour le Four à pain de Collaire, livreur de repas à domicile... autant d'engagements qui font de lui une personne toujours active à la retraite. En parallèle de son bénévolat, Freddy a aussi été conseiller communal de 1981 à 2000. Les affaires politiques et la vie locale n'ont aucun secret pour lui.

Un homme de collectif

Tous ces engagements font de Freddy un visage incontournable de la commune. Comme il aime à le rappeler, pour que tout fonctionne, il faut que ce soit un travail d'équipe. Selon lui, sans les autres membres des comités, rien n'est possible : chaque personne apporte sa contribution. Il se dit fier de contribuer à la continuité des associations dans lesquelles il s'investit, tout en rappelant que cela n'est possible qu'avec le soutien et l'accord de sa famille.



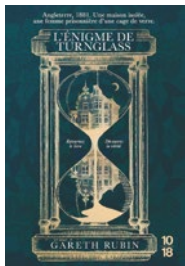
« Pour que tout fonctionne, il faut que ce soit un travail d'équipe. »

Freddy Claret nous rappelle combien le bénévolat est essentiel pour l'avenir de nos manifestations et sociétés (lire en page 30).

Les coups de cœur de vos bibliothécaires

L'énigme de Turnglass

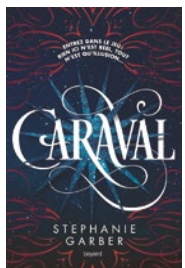
G. Rubin. – Paris : 10/18. – 2024



Ce roman atypique a l'originalité d'être imprimé tête-bêche. À lire dans un sens ou dans l'autre. Les deux récits se mêlent et se démêlent pour de jolies perspectives et mises en abyme. Il s'agit d'une sombre histoire familiale où les secrets de familles et les non-dits sont légion. Pouvoir, folie, contrebande et piété en sont les thématiques principales. Il s'agit aussi d'un roman dans un roman. Grâce à sa lecture, on avance dans une enquête avec des indices sous forme de clés. Un lien relie les deux époques : la maison Turnglass, même nom, mais aux architectures diamétralement opposées. Côté pile : l'Angleterre de 1881 au large de l'Essex, côté face, la Californie en 1939. Par quel côté allez-vous le commencer ?

Caraval

Volume 1 / S. Garber. – Montrouge : Bayard. – 2025



Tella et Scarlett ont perdu leur maman. Elles vivent dans une grande demeure sous la coupe de leur père, un gouverneur tyrannique et austère. Sur l'île de Trisda, peu d'échappatoires ou de divertissements existent. Les jeunes femmes rêvent de l'univers de Caraval. Ce jeu itinérant a été créé par un être que l'on dit être doté de magie. On dit que dans ce jeu, l'on peut y perdre la vie ou même en perdre la raison, tant il est difficile de démêler l'illusion du réel. Néanmoins, si on remporte le jeu, la victoire permet l'opportunité d'y voir réaliser son souhait le plus cher. Ce roman original et très bien écrit, premier d'une série de 3 tomes et destiné à un public ado, saura sans doute emporter son lecteur dans les méandres de cet univers fantasque.

Ensemble ; Les premières fois

E. Chazerand et A. Piu. – Paris : La Martinière jeunesse. – 2024 ; 2025



Des dessins tendres agrémentés de découpes ingénieuses, illustrent ces deux albums. Le premier nous parle de l'importance du partage et du vivre-ensemble alors que le deuxième nous raconte nos premières fois... Les textes, poétiques et intelligents, plairont aux petits comme aux grands. De vrais trésors pour les amoureux de la littérature jeunesse, à remettre entre toutes les mains.

Les rendez-vous de la Bibliothèque

Bain de livres

Bus itinérant de livres pour enfants.

Judi 10 septembre 2026

De 16h00 à 17h15

Cour de l'école de Troistorrents

Club de lecture

Venez partager un ou plusieurs coups de cœur (romans, bandes dessinées, albums jeunesse) lors d'une courte présentation.

Sur inscription à bibliotheque@troistorrents.ch

Mercredi 23 septembre 2026

De 17h30 à 19h00

Bibliothèque de Troistorrents

Tricoti-tricota

Contes et cirque par Barbara Sausser, conteuse, et Faustine Molliet, circassienne. Tout public dès 5 ans (enfants accompagnés d'un adulte).

Judi 10 septembre 2026

De 16h00 à 17h15

Bibliothèque de Troistorrents

Nés pour lire

Un espace de lecture aménagé pour les 0 à 4 ans.

2 sept. - 7 oct. - 4 nov. - 2 déc. 2026

De 9h00 à 10h30

Bibliothèque de Troistorrents

Vos prochains événements culturels

Scènes de village

Judi 13 août 2026

Dès 18h00

Cour de l'école de Troistorrents

Babil

Pièce de théâtre dès 6 ans.

Dimanche 1^{er} novembre 2026

À 15h00

Chalet de la Treille

Le lien

Exposition collective en collaboration avec Gérard Berthoud, Yulia Spichak et Jean-Michel Martenet.

Du 5 au 20 décembre 2026

Du jeudi au dimanche de 15h00 à 19h00

Chalet de la Treille

Ombre et lumière

Ateliers pour les tout-petits.

Vendredi 6 novembre 2026, 15h00 et 16h00

Samedi 7 novembre 2026, 10h00 et 15h00

Chalet de la Treille



Lire une histoire au plafond, jouer avec son ombre, projeter des motifs et des lumières colorées: les ateliers Ombre et Lumières raviront les enfants.

Les rendez-vous des Moulins

Fileuse

Samedi 11 et dimanche 12 juillet 2026

Vieux Moulins de la Tine

Tailleur de pierre

Samedi 18 et dimanche 19 juillet 2026

Samedi 1^{er} et dimanche 2 août 2026

Vieux Moulins de la Tine

Journées des céréales

Samedi 1^{er} et dimanche 2 août 2026

Vieux Moulins de la Tine

Journées du fil

Samedi 15 et dimanche 16 août 2026

Vieux Moulins de la Tine

Journées herbes et famille

Samedi 22 et dimanche 23 août 2026

Vieux Moulins de la Tine

Journée au 18^e siècle, meunier, initiation à la sculpture sur bois ou au tissage: retrouvez le programme estival complet sur leur site internet.





Mérites, nouveaux habitants et promotions civiques: trois journées en une

© Archives - Commune de Troistorrents

La Commune réinvente sa traditionnelle cérémonie de remise des mérites pour en faire une véritable journée festive, conviviale et ouverte à tous. Elle vous invite à la rejoindre le samedi 12 septembre 2026 pour partager un moment chaleureux et festif.

L'objectif de cette nouvelle journée est de rassembler la population tout en mettant les forces de la commune à l'honneur. Au-delà d'une cérémonie officielle, l'événement se voudra plus vivant et participatif. La journée débutera au Chalet de la Treille par l'accueil des nouveaux habitants et de la promotion civique, un temps convivial pour découvrir la Commune et rencontrer les autorités.

La cour d'école prendra ensuite vie grâce aux stands animés par les acteurs locaux : sociétés, associations et commerçants. Chacun pourra y présenter ses activités, échanger et aller à la rencontre du public. La journée sera rythmée par la remise des prix d'encouragement et des jubilés, ainsi que par

des ateliers, démonstrations et animations diverses. Les personnes récompensées auront également l'occasion de partager leur passion à travers des démonstrations, des interviews ou d'autres moments d'échange. La manifestation se poursuivra en soirée à la salle polyvalente par la remise des mérites communaux, avant de laisser place à une partie plus festive.

À travers cette journée, la Commune souhaite valoriser les engagements, les parcours et les talents qui font vivre Troistorrents, tout en proposant un rendez-vous fédérateur où les sociétés locales tiendront une place centrale. Une belle occasion de faire la fête au cœur du village et de partager un moment chaleureux, ouvert à toute la population.

Vacances d'été 2026 multisports à Troistorrents

Du 20 au 24 juillet 2026

De 9h30 à 16h00

Salle polyvalente de Troistorrents

Âge : naissance entre 2011 et 2020

Un programme riche en action

- Camp de 5 jours, prise en charge complète
- Activités variées
- Repas de midi inclus avec activités ludiques pendant la pause
- Groupes organisés par âge et selon les souhaits des enfants

Réserve ta place dès maintenant

Tu veux découvrir plein de sports sympas pendant les vacances scolaires et t'amuser comme un fou ? Alors réserve ta place dès maintenant.



Les chemins historiques au format digital

Dès cet été, la Commune propose une nouvelle application mobile, ARCAVIA, dédiée à la découverte du patrimoine local. Pensée dans un esprit pratique et accessible, elle permettra de regrouper l'ensemble des chemins historiques de la commune jusqu'ici présentés sous forme de flyers.

Les parcours rouge, jaune, vert et orange y seront intégrés de manière claire et interactive, offrant aux habitants et aux visiteurs une nouvelle façon de parcourir la région à leur rythme. Chacun pourra ainsi retrouver facilement les itinéraires, les points d'intérêt et les informations historiques directement depuis son smartphone.

Grâce à cet outil, la Commune souhaite valoriser son riche patrimoine tout en facilitant l'accès à ces balades culturelles appréciées du public.



Partez à la découverte de notre patrimoine culturel avec notre nouvelle application et découvrez ou redécouvrez des lieux tels que les Vieux Moulins de la Tine.

En sécurité sur le chemin de l'école

En 2025, 396 accidents avec dommages corporels ont eu lieu sur le chemin de l'école*. Un chiffre qui passe pour la première fois sous la barre des 400. Une évolution encourageante, qui ne doit toutefois pas faire relâcher les efforts.

Observer | Ralentir | S'arrêter

Sur trois ans, la campagne « Chemin de l'école » s'articule autour de ces trois mots-clés. Lors de sa première année en 2025, elle mettait l'accent sur l'observation. Pour les conducteurs, cela signifiait être pleinement attentifs à leur environnement, repérer à temps la présence d'enfants

(notamment à proximité des écoles, des passages piétons ou entre des véhicules stationnés) et éviter toute distraction.

En 2026, l'accent est mis sur le ralentissement. Les conducteurs adaptent encore trop souvent leur vitesse à la signalisation plutôt qu'aux conditions réelles. Or, ralentir permet de mieux faire face à l'imprévisible et de disposer du temps nécessaire pour réagir. À proximité des écoles, dans les quartiers résidentiels ou dans des zones à visibilité réduite, cette adaptation de la vitesse est essentielle pour la sécurité.

* Statistiques du TCS basées sur les chiffres de l'Office fédéral des routes.



Pour limiter les accidents impliquant des enfants, le TCS a lancé une campagne nationale destinée aux automobilistes.

Ateliers Danse: des cours accessibles à tous

À travers un projet inclusif et humain, les Ateliers Danse Troistorrents ouvrent la pratique de la danse à des publics en situation de handicap. Une expérience riche en émotions, en apprentissages et en partage, qui démontre que la danse est véritablement accessible à tous.

Dans l'idée d'offrir la possibilité de danser à tous les publics, les Ateliers Danse proposent un cours de danse inclusif venant compléter une offre déjà bien étoffée. Son nom : « Danse pour tous ». Depuis septembre 2025, quatre résidents du centre des Marmettes rejoignent chaque mardi après-midi la vallée pour participer à ce cours de danse. Non-voyants, aveugles ou malentendants, ils ont incité les professeurs de danse à adapter leurs pratiques afin de rendre chaque séance pleinement accessible.

Au programme : travail de l'équilibre, perception de l'espace, souplesse, conscience corporelle, mémoire, et même exécution de petites chorégraphies dont quatre déjà à leur actif. Mais au-delà de ces apprentissages, le plaisir de danser reste l'objectif principal.

Pour Christel Jacquemin Rouiller-Monay et Albertine Clavel Dirac, à l'origine de la démarche, le bilan est très réjouissant : « Nous nous sommes lancées dans l'aventure avec une certaine appréhension. Après quelques mois, nous sommes aujourd'hui très fières de nos élèves, de leur persévérance, de leur bonne humeur et de tout ce qu'ils nous apportent. Car, finalement, ce sont aussi eux qui enseignent le plus, en démontrant que, malgré les difficultés, chacun peut progresser et trouver sa place. »

Forte de cette belle expérience, l'initiative se poursuivra la saison prochaine avec ces participants, et peut-être de nouveaux venus.



Depuis septembre 2025, quatre résidents du centre des Marmettes participent à un cours dispensé par les Ateliers Danse Troistorrents.

Une escape aventure féerique dans le vallon de They

Le Centre sportif de Morgins, en partenariat avec la société Escape Aventure, lance un tout nouveau jeu destiné aux familles. Combinant le meilleur d'une escape game et d'une chasse au trésor, l'escape aventure offre une expérience ludique et immersive à partager en famille. Sortie officielle prévue mercredi 10 juin 2026.

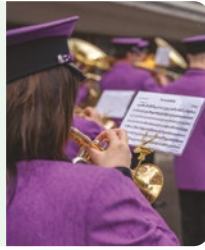
Cette nouvelle aventure entraînera petits et grands dans le vallon de They, aux côtés de la fée Lumia. Les enfants devront réunir les quatre éléments (l'Eau, le Feu, l'Air et la Terre), afin de découvrir les coordonnées d'un sanctuaire secret. Au cœur de ce lieu mystérieux se cache une magie ancestrale, la seule capable d'anéantir le Néant.

Le jeu sera accessible tous les jours depuis le Centre sportif de Morgins. Pour découvrir les autres escape aventures disponibles, rendez-vous sur le site internet www.escape-aventure.ch.



51^e Giron des Musiques de la vallée d'Illeiez

Samedi 13 juin 2026
Morgins



Harry's Ride & Cheese Cup

Samedi 4 juillet 2026
Morgins

Balade gourmande chorgue

Samedi 11 juillet 2026
Troistorrents



Traditionnelle veillée de la Fête nationale

Vendredi 31 juillet 2026
Morgins

Eau Fil de l'Art

Inscriptions aux ateliers ou participation d'artistes : 079 471 37 50.

Samedi 8 août 2026
Morgins

Salon de la Santé par les Plantes

Samedi 8 août 2026
Morgins



Fête paroissiale

Dimanche 6 septembre 2026
Église et salle polyvalente de Troistorrents

Soirée du 40^e de l'Echo des Torrents

Samedi 3 octobre 2026
Salle polyvalente de Troistorrents

12^e Chantée Chante Vièze

Samedi 10 octobre 2026
Morgins



Halloween

Samedi 31 octobre 2026
Morgins

Loto de la paroisse

Dimanche 15 novembre 2026
Salle polyvalente de Troistorrents



Marché de Noël

Information et inscription 079 257 56 01
ou à lesmarchesdetroistorrents@gmail.com

Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026
Cour d'école de Troistorrents



Retrouvez l'ensemble des manifestations sur le site internet de la Commune ou de Région Dents du Midi.





La Société de développement recherche des bénévoles

Au fil des saisons, la Société de développement, Région Dents du Midi ainsi que des acteurs privés et passionnés, proposent de nombreux moments de partage, de découverte et de convivialité au sein de nos villages. Derrière chacun de ces rendez-vous, il y a un élément essentiel : l'engagement de bénévoles.

Dans nos villages, ce sont les bénévoles qui rendent les manifestations possibles, année après année. Ils donnent de leur temps, de leur énergie, souvent avec une grande générosité, pour que chacun puisse en profiter pleinement.

Qu'il s'agisse de grands événements ou de rendez-vous plus modestes, tous comptent. Ils font battre le cœur de nos localités, renforcent les liens entre habitants et participent à l'attractivité de notre région.

Pourtant, aujourd'hui, cet engagement repose sur un nombre de plus en plus restreint de personnes, très investies. Et sans relève, certains événements pourraient tout simplement disparaître. Donner un peu de son temps, quelques heures,

ponctuellement, peut déjà faire une réelle différence. C'est un geste simple, mais précieux, qui permet de soutenir une organisation et d'assurer le bon déroulement de ces moments que nous aimons tous.

S'engager, c'est aussi une belle opportunité de faire des rencontres, de partager une expérience enrichissante et de participer concrètement à la vie de nos villages. L'avenir de nos événements dépend de chacun d'entre nous.

La richesse de nos villages ne se mesure pas seulement à leurs activités mais à celles et ceux qui s'y impliquent. Alors, pourquoi ne pas y prendre part, vous aussi, à votre manière ?

Une nouvelle façon de vivre dans la Région Dents du Midi

Depuis le 1^{er} mai 2026, la Région Dents du Midi franchit un cap avec le lancement de l'Illiez Card, sa nouvelle carte avantages annuelle, digitale et nominative. L'Illiez Card s'impose comme le nouveau compagnon incontournable de la destination.

Accessible aux habitants, résidents secondaires et hôtes en séjour, cette carte nouvelle génération ouvre les portes à une multitude d'avantages exclusifs dans la région et ses environs, tout au long de l'année : activités gratuites ou à tarif préférentiel, offres ponctuelles, bons plans saisonniers, réductions chez des partenaires et commerces locaux, etc. Son contenu n'est pas figé : de nouvelles offres peuvent être ajoutées en permanence, permettant à la carte de s'enrichir au fil des saisons, des opportunités et des partenariats. Une approche dynamique qui garantit une offre vivante, attractive et en constante évolution.

Une expérience simplifiée et tournée vers l'avenir

Entièrement digitalisée, l'Illiez Card prend la forme d'un QR code accessible sur smartphone, avec possibilité d'impression. Cette digitalisation ne simplifie pas seulement l'utilisation pour les bénéficiaires : elle modernise également la gestion touristique de la destination en facilitant les démarches administratives des hébergeurs et des Communes, en automatisant les déclarations de séjour et en améliorant le suivi statistique de la fréquentation touristique. Plusieurs cartes peuvent être regroupées sur un même appareil ou transmises individuellement à chaque bénéficiaire. Des contrôles d'identité et d'âge peuvent être effectués afin de garantir un usage conforme du dispositif.



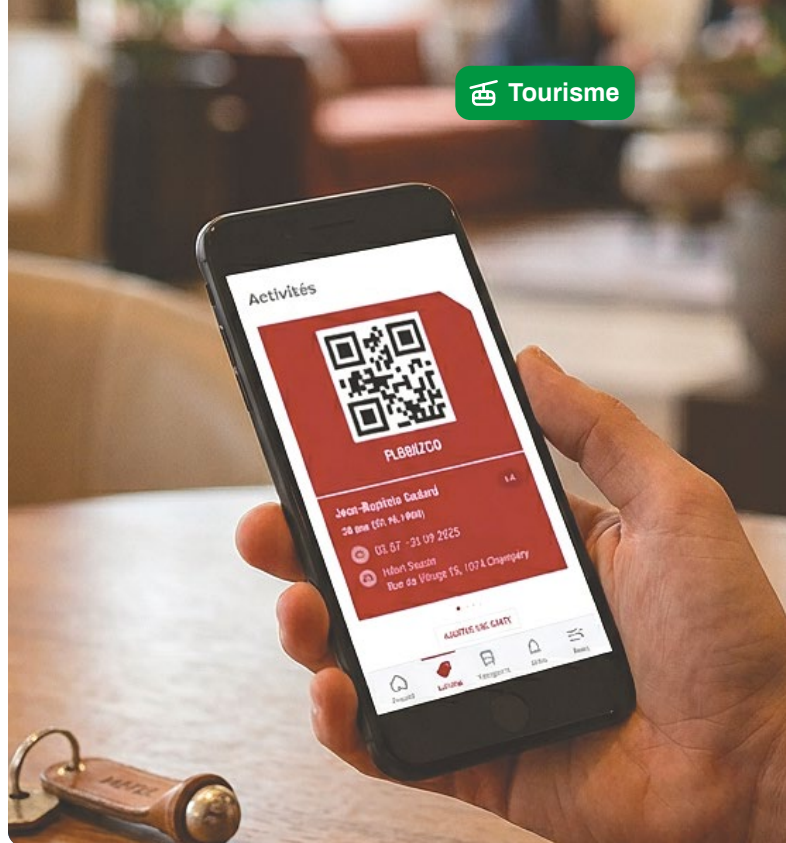
Vos proches aussi peuvent en profiter

Les personnes en visite dans la vallée d'Illeiez peuvent elles aussi bénéficier des avantages de la destination. Toute personne séjournant dans la vallée d'Illeiez peut obtenir une Illeiez Card « séjour », valable pendant toute la durée de son séjour, en contrepartie du paiement de la taxe de séjour.

Dans le cas des résidents secondaires, la taxe de séjour forfaitaire annuelle payée par le propriétaire couvre déjà les nuitées de ses visiteurs. L'activation des cartes pour ces derniers n'entraîne donc aucun coût ni taxe supplémentaire pour le propriétaire.

Une carte imaginée pour aujourd'hui... et pour demain

Plus qu'une simple carte avantages, l'Illeiez Card incarne une nouvelle manière de vivre et de valoriser la destination : plus moderne, plus flexible, plus connectée et en constante évolution. En enrichissant continuellement son contenu et en facilitant l'accès aux offres, elle devient un véritable levier au service de l'attractivité de la Région Dents du Midi.



L'Illeiez Card propose une multitude d'avantages exclusifs dans la région et ses environs. Plusieurs formules existent.

À qui s'adresse l'Illeiez Card ?

Habitants de la vallée d'Illeiez

Région Dents du Midi a le plaisir d'offrir une Illeiez Card annuelle à tous les habitants de la vallée pour sa première année de lancement. L'obtention de la carte se fait en ligne sur habitant.illeiezcard.ch et nécessite le téléchargement d'un justificatif de domicile.

Pour en bénéficier, la carte doit être activée au plus tard le 30 avril 2027. Les Offices du tourisme de Champéry et de Morgins se tiennent à disposition des personnes qui ne peuvent pas effectuer la démarche en ligne.

Nouveaux habitants

Les personnes qui s'installent dans une Commune de la vallée d'Illeiez, à Monthey ou à Collombey-Muraz bénéficient de la carte annuelle offerte durant leur première année de résidence (remplace le Pass Bienvenue). Valable 1 an dès l'enregistrement auprès du contrôle des habitants.

Hôtes en séjour

Les clients séjournant dans un hébergement touristique partenaire reçoivent automatiquement une Illeiez Card « séjour » par e-mail avant leur arrivée. Les hébergeurs partenaires sont identifiés par un macaron « Illeiez Card » sur regiondentsdumidi.ch.

Validité : du jour d'arrivée au jour de départ.

Résidents secondaires et locataires longue durée

La carte est offerte en contrepartie du paiement de la taxe de séjour forfaitaire annuelle. Le nombre de cartes attribuées dépend de la surface du logement, à raison de 1 carte par tranche de 17 m² (arrondi au supérieur).

L'activation se fait en ligne sur resident.illeiezcard.ch à l'aide des informations figurant sur la facture de taxe de séjour. Là aussi, les Offices du tourisme se tiennent à disposition. Valable 1 an à partir du 1^{er} mai.

Jeunes de moins de 16 ans domiciliés et scolarisés dans la vallée d'Illeiez

La carte annuelle est offerte et délivrée directement par les Communes par voie postale.

La carte est valable 1 an à partir de mai.

Plus d'informations sur l'Illeiez Card

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet illeiezcard.ch et dans l'espace « Propriétaires », accessible en bas de la page d'accueil de regiondentsdumidi.ch.





COMMUNE DE
TROISTORRENTS



Éditeur : Commune de Troistorrents
Graphisme : Agence Copilote, Monthey
Relecture : Le fin mot Communication, Martigny
Impression : Imprimerie Monfort, Monthey

Contact : journal@troistorrents.ch
Prochain numéro : décembre 2026
Délai d'envoi des sujets : 2 octobre 2026